



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DROME

Direction départementale des territoires

Service Eau, Forêts, Espaces Naturels / Pôle Espaces Naturels

Affaire suivie par Patrice BERINGER

Tel. 04 81 66 81 67 / fax 04 81 66 80 80

Mail ddt-sefen-pen@drome.gouv.fr

4 place Laennec _ BP 1013 – 26015 Valence cedex

NOTE DE PRÉSENTATION

Valence, le 28 avril 2020

Objet : Consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral annuel précisant les modalités d'exercice et les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2020/2021.

P.J. : Projet d'arrêté préfectoral.

Le code de l'environnement donne compétence au préfet de département pour fixer les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse ainsi que les règles particulières qui s'appliquent à la chasse des différentes espèces, éventuellement encadrées par des arrêtés ministériels pour certains groupes d'espèces (oiseaux de passage et gibier d'eau par exemple).

L'arrêté soumis à la consultation du public s'appliquera à la saison de chasse 2020/2021. Il prévoit des dates de chasse différentes selon les espèces, la plus précoce étant le 1^{er} juillet 2020 pour certaines modalités de chasse du chevreuil et du sanglier. La date de fermeture la plus tardive est celle du 28 février 2021 (en dehors de la chasse à courre : 31 mars).

Ce projet d'arrêté reprend exactement les dispositions de l'arrêté n° 26-2019-06-19-003 du 19 juin 2019, valable pour la saison de chasse précédente, y compris en ce qui concerne la liste des groupements de gestion cynégétique (G.G.C.) classés en « point noir » du point de vue de la gestion du sanglier. Les modalités de chasse du sanglier, entre le 1^{er} juin et le 14 août, applicables aux unités de gestion (G.G.C.) classées en « point noir » sont étendues à celles dites de « plaine » (n° 02, 05, 06, 20 et 29) sans modification.

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage a été consultée sur ce projet.

Pour le Préfet de la Drôme, par subdélégation
Le Chef du service eau, forêt et espaces naturels

signé

Basile GARCIA